

LIÉEN

SAINT-FÉLICIEN

Un livret pour valoriser le terroir

Samedi, l'équipe animatrice des "Entretiens du terroir", présentait, dans les locaux de la communauté de communes du Pays de Saint-Félicien, le troisième livret des Actes de l'édition 2014.

Nés en 2012 à Saint-Victor, puis à Colombier en 2013 et à Saint-Félicien en 2014, "les Entretiens du Terroir" se donnent comme objectif premier de procéder à "l'annuaire" et à la valorisation des productions locales spécifiques susceptibles de constituer un « panier de biens et de services gagnants d'un développement économique où

bien marquées qu'il partage avec d'autres terroirs », proches quand il s'agit du Fin Gras du Mézenc, ou plus éloigné avec les îles tunisiennes de Kerkhenna ou le terroir d'Oulmes au Maroc.

Un DVD accompagnait cette troisième édition, permettant ainsi au lecteur d'entrer un peu plus dans la dynamique de ces rencontres.

Dans l'esprit de l'équipe animatrice il s'agit de « faire vivre les singularités et les diversités locales pour maintenir et développer une économie réelle de proximité, à taille humaine ».

François CAUSSEQUE



L'équipe animatrice, aux côtés de Laëtitia Bourgeat, nouvellement élue conseillère territoriale, s'est réunie pour présenter le troisième livret des Actes.

Terroirs".

D'autre part, Jacques Deplace, initiateur du projet, précisait, avec

passion, « que le terroir n'est pas la fermeture. Le Pays de Saint-Félicien est un terroir aux spécificités